

**COMPTE RENDU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**Mardi 29 novembre 2022**

Mme Faccenda, Principale du collège ouvre la séance à 18h30,

➤ Sont présents 16 membres sur 29 ,

- M.Pichon , représentant de la Mairie , Mme Bonnard-Le Floch, représentante de la collectivité territoriale, Mme Mercier, personnalité qualifiée, Mme Guéguen, représentante de parent d'élèves, Madame Dos Santos, gestionnaire adjointe, Madame Magot et M.Pichereau représentants du personnel sont excusés.

Mme Faccenda remercie Mme Sola, agent comptable du Collège pour sa présence et propose de modifier le déroulé de l'ordre du jour pour présenter en premier le point II, intitulé « points financiers ».

Madame Faccenda excuse Madame Dos Santos souffrante et la remercie pour le travail effectué dans le cadre de la présentation. Madame Faccenda remercie également Madame Sola, Madame Ollivier et Madame Abiven dans leur accompagnement et leur disponibilité depuis la prise de fonction de Madame Dos Santos le 26 septembre 2022. Madame Faccenda rappelle le contexte de rentrée, période durant laquelle le poste de gestionnaire adjoint n'était pas remplacé.

Mme Faccenda propose la candidature de Mme Pleven , représentante des personnels élus de l'établissement en tant que secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint Mme la Principale déclare que la séance peut débuter.

➤ Mme Faccenda procède à l'examen et au vote du compte-rendu du Conseil d'Administration du 17 novembre 2022

VOTE		
Pour : 16	Contre : 0	Abstention : 0

## **Point II. Points financiers**

### **1. Budget 2023**

Mme Faccenda présente le budget en commençant par un rappel des principes fondamentaux (CF ; annexe : projet de budget-annexe 8 : rapport du chef d'établissement et du gestionnaire).

18h41 : arrivée de Mme Bellon, représentante parents d'élèves.

La "philosophie" générale de la RCBC, entrée en vigueur en 2013, doit permettre de repérer facilement les objectifs (domaines) déterminés par l'établissement et repérer les charges et les recettes qui ont permis de les atteindre (activités). C'est une logique qui permet au chef d'établissement de pouvoir piloter à tout moment la structure, et aux administrateurs de se prononcer face à des éléments financiers clairs.

L'architecture budgétaire pour 2022 présente, deux inconvénients : la multitude de domaines d'une

part, et l'accumulation de charges dans certaines activités, d'autre part. A titre d'exemple les "activités pédagogiques collège" ne permettent pas de distinguer les charges liées à l'enseignement, d'isoler le CDI ou la SEGPA, ou encore les "frais généraux" au service ALO ou l'"achat divers self" au SRH.

Certains domaines sont ainsi limités (en en cumulant certains) et d'autres étoffés pour faciliter le pilotage l'établissement.

**Pour les dépenses du service AP, ouverture de 5 domaines :**

CREDITS GLOBALISES (13COR - 13REP - 13MS-)

ENSEIGNEMENT (à minima 0CDI - 0SEGPA - 2GYMN - 0TA - puis 0AP-CLG comme actuellement ou déclinaison par matière)

PROJETS (activités liés au projet d'établissement. Bien distinguer activités dans AP et dans VE) 2EDUCINE - 0FILMS - 0MUSIQUE - 0BM-KAYAK - 0BM-VOILE - 2AUTR-NAU - 0GOUT - etc. Codifier 2 si subventions CD29 en plus de la DGF.

REPROGRAPHIE (0LOYER - 0MAINT - 0PAPIER, etc.)

VOYAGES

**Pour les dépenses du service VE, ouverture de 2 domaines :**

AIDES (16FS-)

PROJETS (voir dépenses AP)

**Pour les dépenses du service ALO, ouverture de 5 domaines :**

FRAIS GENERAUX (0AFFRANCH - 0ASSUR - 0CARBURAN - 0CONSOMM - 0FOURADM - 0LOGICIEL - 0TELECOM - 0INFIRMER - 0ADH-GROUP etc. -- créer un 0AUTRE pour les activités non prévues)

ENTRETIEN (2CONTrats obligatoires - 0CONTrats autres - 0PRODUITS - 0TRAV-REP - 0TAXEDECH - etc. -- créer un 0AUTRE ou 0DIVERS pour les activités non prévues)

OP-SPE (ouverture obligatoire pour les amortissements)

REPROGRAPHIE (0LOYER - 0MAINT - 0PAPIER, etc. --- pour distinction avec service AP)

VIABILISATION (2GAZ- -- 2EAU- - 2ELEC, etc.)

**Pour les dépenses du service SRH, ouverture de 3 domaines :**

CONTRIBUTIONS (2FARPI - 0CINT contribution interne entre SRH et ALO)

DENREES

CHARGES SRH (0MATERIEL - 0VAISSELL - 0REPAR - 0PRODUITS - 0CONTRATS - 0TAXEDECH -- créer un 0AUTRE ou 0DIVERS pour les activités non prévues. NB : en 2022 il y a un 0ANV qui devrait plutôt apparaître en ALO, je pense)

### Pour les recettes :

A l'inverse des dépenses, il n'est pas obligatoire de créer des domaines et des activités en recettes. Il est cependant préconisé d'y avoir recours afin de mettre financement et dépenses en miroir (crédits globalisés, subvention BMO, subvention CD29, etc). Cela permet également de faciliter le pointage en cours d'année des ordres de recettes à faire.

Madame Faccenda et Madame Sola indiquent que la dotation de l'année 2023 est due à une très forte augmentation des coûts de viabilisation. Le Conseil Départemental soutient cette augmentation. Madame Faccenda indique que le Collège va demander au Conseil Départemental un soutien pour le passage à l'éclairage LED ; modification que le Département soutient à 100 %.

Monsieur Muller demande si il est envisagé des mesures pour améliorer la qualité de l'air dans les établissements comme annoncé. Madame Faccenda indique que des relevés sont en cours dans les salles et espaces du Collège.

Mme Sola indique que le déséquilibre de 5000 euros est lié aux écritures d'amortissement. Il n'est donc pas nécessaire de procéder à un prélèvement sur fonds de roulement.

Sur le rapport du Chef d'Établissement, Madame Faccenda demande aux membres du Conseil l'approbation du budget initial de l'exercice 2023 :

VOTE		
Pour : 17	Contre : 0	Abstention : 0

En référence à un précédent Conseil d'Administration, Mme Faccenda indique que Mme Dos Santos a en accord avec Repro Océane modifié le contrat d'achat en contrat de location concernant le reprographieur de l'administration. Mme Faccenda remercie le Conseil Départemental pour l'attribution d'une subvention de 3500 euros pour cet investissement.

*19h : départ de M.Trabelzi*

### 2. Délégation de signature Chef d'Établissement

Conformément à la réforme budgétaire et comptable des EPLE et sur le rapport du Chef d'Établissement, le Conseil d'Administration donne délégation au Chef d'établissement pour la passation des marchés qui s'inscrivent dans la limite des crédits ouverts au budget d'une part, et relatif aux marchés publics d'autre part.

VOTE		
Pour : 17	Contre : 0	Abstention : 0

Le Chef d'Établissement délègue sa signature pour les conventions de stage de 4èmes SEGPA et 3èmes SEGPA à Madame Nathalie Durand, Directrice Adjointe de SEGPA

VOTE		
Pour : 17	Contre : 0	Abstention : 0

### **3. Concession de logements de fonctionnant**

Le Conseil d'Administration propose au Conseil Départemental la répartition des concessions des logements de fonction par nécessité absolue de service :

- logement de fonction du Principal au 2ème étage à gauche (T5)
- logement de fonction du Gestionnaire adjoint au 2ème étage à droite (T4)
- logement de fonction du Principal des Iles du Ponant au 1<sup>er</sup> étage à droite (T4)
- logement de fonction de l'agent d'accueil CD29 au 1<sup>er</sup> étage à gauche (T4)

<b>VOTE</b>		
Pour : 16	Contre : 0	Abstention : 0

### **4. Convention Dispositif Assistance de Proximité (DAIP)**

Le DAIP correspond à l'assistance informatique du Rectorat à hauteur de 440 euros pour l'année scolaire.

Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer une convention d'adhésion au dispositif d'assistance informatique de proximité (D.A.I.P) avec le lycée professionnel Jean Guéhénno à Vannes. Coût : 440 Euros pour l'année 2023.

<b>VOTE</b>		
Pour : 16	Contre : 0	Abstention : 0

### **5. Abonnement EGIMMO**

Le Conseil d'Administration autorise le Chef d'Etablissement à acquérir un abonnement d'accès aux services d'assistance et de mise à jour du logiciel Egimmo pour la tenue de l'inventaire des biens de l'établissement. Le coût est de 99.6 €.

<b>VOTE</b>		
Pour : 16	Contre : 0	Abstention : 0

### **6-Convention de mutualisation de service pour la gestion de paies des ASEN**

Le Conseil d'Administration autorise le Chef d'Établissement à signer la convention de mutualisation de service et ses annexes avec le Lycée Pierre Mendès France DE Rennes pour la gestion de paies de assistants d'éducation recrutés par le Collège.

<b>VOTE</b>		
Pour : 16	Contre : 0	Abstention : 0

*19h42 : départ de Madame Sola*

## **POINT I- Vie pédagogique et vie scolaire**

### **1. Projets divers**

Mme Faccenda indique que de nombreux projets sont mis en œuvre par les équipes pédagogiques et éducatives en lien avec le projet d'établissement et les parcours des élèves : Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle, Parcours Citoyen, Parcours Avenir et Parcours Santé.

- Collège au Cinéma pour les 6èmes Mme Favrot Mme Raguènes M.Varin Mme Le Gall

- Lamb, 2015 Mercredi 7/12 de 10h à 12h
- Nausicaä de la vallée du vent, 1984 Mardi 07/02 de 9h30 à 12h
- Swing, 2002 Vendredi 02:06 de 10h à 12h

- Projet Désépion avec la classe de 3ème4-Mme Le Huludut/Mme Gicquel
- Exposition Ernest Pignon 3ème2-3ème4 -Fonds Eduard Leclerc Lnderneau
- semaine de Noël du 12 décembre au 16 décembre
- PSC1 pour les 4ème4 et durant la semaine du 6 mars
- projet philo 3ème2 et 3ème4 : lundi 5 et mardi 5 décembre
- pour les 4èmes et 3èmes : projet Association Film et Culture via le Pass Culturel. Les élèves iront voir aux Studios deux films choisis par les équipes enseignantes et bénéficieront d'une intervention de l'association suite à ce visionnage.

Mme Faccenda indique que d'autres projets sont en cours de construction.

### **2. Association Sportive : bilan 2021-2022**

L'Assemblée Générale de l'Association Sportive a eu lieu le mardi 21 septembre à 13h au Collège avec pour ordre du jour le renouvellement du bureau, le bilan de l'année 2021/2022 et les perspectives.

### **3. Projet établissement : présentation annexe volet culturel**

Le Conseil d'Administration adopte le volet culturel du Projet d'Établissement 2022-2027.

<b>VOTE</b>		
Pour : 16	Contre : 0	Abstention : 0

### Point III Equipements et travaux

Mme Faccenda fait un point sur les aménagements des espaces suite aux travaux de l'atelier SEGPA, de l'espace vie scolaire et de l'accueil. Elle remercie le Conseil Départemental pour les subventions accordées pour ces aménagements. Une subvention également été accordées pour le réaménagement de la salle de réunion devant en faciliter l'utilisation pour l'ensemble des usagers. Les commandes ont été passées.

Les collègues agents se sont vus dispenser une formation pour l'utilisation de nouveaux chariots de ménage livrés grâce au Conseil Départemental.

Au niveau des travaux :

- le préau sera construit aux alentours d'avril-mai.
- la création d'un nouveau bureau (bureau DACS) dans la pôle de l'administration est prévu durant les vacances de printemps.
- la réfection des toilettes élèves est prévue durant l'été 2023 ainsi que le réaménagement de la salle de repos des agents. Durant cette phase, les travaux de la salle de permanence suite à la destruction d'un mur pour l'agrandissement de la salle seront finalisés.

Le prochain Conseil d'Administration se réunira le mardi 7 février 2023. Le Conseil d'Administration concernant le Compte-Financier 2022 est fixé au mardi 4 avril 2023.

L'ordre du jour étant épuisé , Mme Faccenda remercie les membres du Conseil, lève la séance à 19h58 .

La Présidente du Conseil d'Administration

Mme FACCENDA



Le Secrétaire de séance

Mme PLEVEN

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Pleven", written over a horizontal line.

Brest, le lundi 21 novembre 2022,

collège  
Anna Marly

académie  
Rennes

Éducation  
nationale

**ORDRE DU JOUR MODIFIÉ**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 29 NOVEMBRE 2022**  
à 18h00 en salle de réunion

**Ordre du jour :**

- Approbation du compte rendu du Conseil d'Administration du 17 novembre 2022
- Nomination d'un secrétaire de séance

Téléphone  
02 98 80 43 93

Télécopie  
02 98 46 71 28

Mél.  
Ce.0291661y  
@ac-rennes.fr

8, rue Jules Lesven  
29220 Brest  
cedex  
Site internet  
de l'académie de rennes  
www.ac-rennes.fr

**Point I – Vie pédagogique et vie scolaire**

- 1- Projets divers
- 2- Association Sportive : bilan 2021-2022-perspectives
- 3- Projet Établissement : présentation annexe volet culturel

**Point II – Points financiers**

1. Budget 2023
2. Délégation de signature Chef d'Établissement
3. Concession de logements de fonction
4. Convention Dispositif Assistance de Proximité (DAIP)
5. Abonnement EGIMMO Assistance
6. Convention de mutualisation de service pour la gestion des paies des ASEN

**Point III – Travaux et équipements**

La Principale

Madame FACCENDA



Quorum :

Présents :

	Qualité	Nom du titulaire	Suppléant	Emargement
1. Equipe de direction	Principale	Mme FACCENDA		 Excurie  Seul
	Adjoint Directrice SEGPA	Mme DURAND		
	Gestionnaire	Mme DOS SANTOS		
	CPE	Mme MADEC		
	Agent Comptable	Mme SOLA		
2. Représentants de la collectivité territoriale	Département du Finistère	Mme BONNARD-LE FLOC'H	Mme TARAGNA	Excurie J. Tosum
		Mr TRABELSI	Mr SCHNEIDER	
	Représentant de la Mairie	Mr PICHON	Mr NEDELEC	
		Mr BAZIRE	Mme TOURNIER	
3. Personnalités qualifiées	Directeur du Conservatoire de Brest	Mr SCHUSTER		 Excurie
	Directeur de la MPT de Pen-Ar-Créac'h	Mme MERCIER		
4. Personnels élus de l'établissement	Professeurs	Mme WASIUTEK Mme MAGOT (Excurie) Mme PLEVEN Mr MOUNIEN Mme FAVROT Mr PICHEREAU Mme GICQUEL	Mme CANN	  HONORINE
	TOS	Mr MARIER Mme GUILLEMETTE Mme HONORINE	Mr FOLL	
5. Parents d'élèves et élèves	Parents d'élèves	Mme MONOT Mme BELLON Mr LAURENT Mr VANTIS Mr MULLER Mr TOUX Mme GUEGUEN	Mr BOSSER Mme VANTIS Mme BIHAN	
	Elèves	MOHAMED Hannaou LE BERRE Mona LUCCHESI-PAUGAM Eliot	MOULURE Joëlla LE ROUX Judith OLLIVIER-DUMONT Léon	

# Présentation du budget 2023

## Du collège ANNA MARLY

### 1. Présentation de l'établissement

Nom de l'établissement : Collège Anna Marly Brest

Evolution du nombre d'élèves :

2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2022/2023
375	401	408	393	355	348

Le budget est un acte de prévision évaluant les recettes pour estimer les dépenses.

Il doit répondre à cinq principes fondamentaux :

- l'annualité
- l'unité
- la sincérité
- l'universalité
- l'équilibre

Le budget est élaboré pour l'année civile d'où la complexité dans la gestion des établissements scolaires qui fonctionnent en année scolaire.

Le budget 2023 présenté s'inscrit dans le cadre de la RCBC (réforme du cadre budgétaire et comptable) qui décompose le budget en :

#### - trois services généraux

1. **Le service activités pédagogiques (AP)** : toutes les dépenses et recettes liées à la pédagogie pour le collège et la Segpa pour les dépenses d'enseignement mais également les voyages et les activités EPS ( kayak en 4<sup>ème</sup> et nautisme pour les élèves de Segpa). Ces dernières étant intégrées à un enseignement disciplinaire.
2. **Le service vie de l'élève (VE)** : regroupe les aides sociales (fonds sociaux) et les dépenses et recettes relatives à l'amélioration de la vie des élèves, aux actions en relation avec la santé, la citoyenneté.
3. **Le service administration et logistique (ALO)** : regroupe toutes dépenses et recettes liées aux charges générales : eau, gaz, électricité, contrats obligatoires (vérification électrique, gaz, ascenseur, alarme incendie, extincteurs...) téléphone, internet,

## 5. Subventions

Prévision des subventions de la collectivité territoriale :

	montant	codification (services, domaines et activités)	
		Recette	Dépense
Collège au cinéma	500	2EDUC	2EDUC
Subvention utilisation équipements sportifs	13 200	2GYMN	2GYMN
Projet nautisme	2500	2AUTR	2AUTR
TOTAL	16 200		

Prévision des subventions de l'État :

	montant	codification (services, domaines et activités)	
		Recette	Dépense
Droits de reprographie	700	13REP	13REP
Carnets correspondance	1000	13COR	13COR
Rémunération AED	128090.63	16AED	16AED
Fonds sociaux	5000	16FS	16FS
TOTAL	134 793.63		

## 6. Politique budgétaire proposée 2023

Cette nouvelle année budgétaire permet de comparer ligne par ligne les crédits ouverts par rapport au budget 2022.

Le budget 2023 est élaboré de façon à couvrir les dépenses obligatoires prévisibles (viabilisation, charges générales). Il faut noter la difficulté de prévoir le coût de la viabilisation. A la date de rédaction de ce rapport et sachant que le coût de l'électricité est en très forte hausse, il est difficile de faire des projections budgétaires.

Il faut souligner que le conseil départemental finance, en dehors de la dotation de fonctionnement (+22701€), le collège pour des projets pédagogiques, des achats de matériels ou de mobilier tout au long de l'année.

Au service VE, les crédits sont en très forte hausse en raison de l'intégration budgétaire des salaires des assistants d'éducation : 128 090.63€



ORDONNATEUR : Marie FACCENDA  
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Sylvie SOLA

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

RESULTAT DETAILLE PAR SERVICE			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
	OUVERTURES DE CREDITS	PRÉVISIONS DE RECETTES	DIFFÉRENCE RECETTES-DÉPENSES
Activité pédagogique	42 504.00	42 504.00	0.00
Vie de l'élève	137 590.63	137 590.63	0.00
Administration et logistique	131 603.61	126 566.45	-5 037.16
<b>Total services généraux (1)</b>	<b>311 698.24</b>	<b>306 661.08</b>	<b>-5 037.16</b>
Restauration et hébergement	120 450.31	120 450.31	0.00
Bourses nationales	34 000.00	34 000.00	0.00
<b>Total services spéciaux (2)</b>	<b>154 450.31</b>	<b>154 450.31</b>	<b>0.00</b>
<b>TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT (1) + (2)</b>	<b>466 148.55</b>	<b>461 111.39</b>	<b>-5 037.16</b>

ORDONNATEUR : Marie FACCEGDA  
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Sylvie SOLA

**BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE**

PREVISIONS BUDGETAIRES						
SECTION DE FONCTIONNEMENT						
	DEPENSES			RECETTES		
	Proposition du chef d'établissement	Vote du Conseil d'Administration	Cadre réservé aux autorités de contrôle	Proposition du chef d'établissement	Vote du Conseil d'Administration	Cadre réservé aux autorités de contrôle
Activité pédagogique	42 504.00			42 504.00		
Vie de l'élève	137 590.63			137 590.63		
Administration et logistique	131 603.61			126 566.45		
<b>Total services généraux (1)</b>	<b>311 698.24</b>			<b>306 661.08</b>		
Restauration et hébergement	120 450.31			120 450.31		
Bourses nationales	34 000.00			34 000.00		
<b>Total services spéciaux (2)</b>	<b>154 450.31</b>			<b>154 450.31</b>		

ORDONNATEUR : Marie FACCEENDA  
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Sylvie SOLA

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

PREVISIONS BUDGETAIRES				
SECTION DE FONCTIONNEMENT				
	DEPENSES		RECETTES	
	Proposition du chef d'établissement	Vote du Conseil d'Administration	Proposition du chef d'établissement	Vote du Conseil d'Administration
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT (1) + (2)	466 148.55		461 111.39	
			Résultat prévisionnel	-5 037.16
			CAF ou IAF	0.00
SECTION OPERATIONS EN CAPITAL				
Opérations en capital	0.00		0.00	
Total dépenses et recettes inscrites au budget	466 148.55		461 111.39	

ORDONNATEUR : Marie FACCENDA  
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : SYMIE SOLA

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

REALISATION DE L'EQUILIBRE BUDGETAIRE

Rappel de la section de fonctionnement		
	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	466 148.55	461 111.39
	Résultat prévisionnel	-5 037.16

Tableau prévisionnel de financement		
	Emplois	Ressources
Opérations d'investissement	0.00	0.00
CAF	0.00	0.00
Augmentation du fonds de roulement	0.00	0.00
Total	0.00	0.00

Montant du fonds de roulement		
Montant au dernier compte financier	Prélèvements déjà autorisés	Prélèvement proposé
85 864.78	52 270.77	0.00
		33 594.01

ORDONNATEUR : Marie FACCENDA  
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Sylvie SOLA

**BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE**

PREVISIONS BUDGETAIRES									
Etat des origines de financement									
	Ouvertures de crédits			Rappel des recettes admises au budget initial de l'année N-1			Prévisions de recettes		
	Rappel des crédits ouverts au budget initial de l'année N-1	Proposition du chef d'établissement	Rappel des crédits admises au budget initial de l'année N-1	Etat	Région, Dept, Gpt communes et Autres Coll	Proposition du chef d'établissement	Ressources propres		Autres
	Total		Total			Total			Total
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>									
Activité pédagogique	45 560.00	42 504.00	34 380.00	42 504.00	900.00	35 524.00	3 930.00		2 150.00
Vie de l'élève	10 850.00	137 590.63	10 850.00	137 590.63		4 500.00	0.00		0.00
Administration et logistique	88 500.00	131 603.61	84 830.97	126 566.45		98 089.42	28 477.03		0.00
<b>Total services généraux (1)</b>	<b>144 910.00</b>	<b>311 698.24</b>	<b>130 060.97</b>	<b>305 661.08</b>	<b>133 990.63</b>	<b>138 113.42</b>	<b>32 407.03</b>		<b>2 150.00</b>
Restauration et hébergement	101 089.72	120 450.31	101 089.72	120 450.31	0.00	0.00	120 450.31		0.00
Bourses nationales	38 000.00	34 000.00	38 000.00	34 000.00		0.00	0.00		0.00
<b>Total services spéciaux (2)</b>	<b>139 089.72</b>	<b>154 450.31</b>	<b>139 089.72</b>	<b>154 450.31</b>	<b>34 000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>120 450.31</b>		<b>0.00</b>
<b>TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT (1) + (2)</b>	<b>283 999.72</b>	<b>466 148.55</b>	<b>269 150.69</b>	<b>461 111.39</b>	<b>167 990.63</b>	<b>138 113.42</b>	<b>152 857.34</b>		<b>2 150.00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>283 999.72</b>	<b>466 148.55</b>	<b>269 150.69</b>	<b>461 111.39</b>	<b>167 990.63</b>	<b>138 113.42</b>	<b>152 857.34</b>		<b>2 150.00</b>

ORDONNATEUR : Marie FACCENDA  
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Sylvie SOLA

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

SERVICE GENERAL - AP : Activité pédagogique

Ouvertures de crédits			Prévisions de recettes				
Imputation		Rappel des crédits ouverts au budget initial de l'exercice précédent	Imputation		Rappel des recettes admises au budget initial de l'exercice précédent		
Domaine	Activité	Libellé	Domaine	Activité	Compte	Libellé	Proposition du chef d'établissement
APCOL		ACTIVITES PEDAGOGIQUES COLLEGE	APCOL			ACTIVITES PEDAGOGIQUES COLLEGE	10 000.00
	0APCOL	ACTIVITES PEDAGOGIQUES COLLEGE		2DOTF	7443	Subventions Département	10 000.00
CINCO		COLLEGE AU CINEMA	CINCO			COLLEGE AU CINEMA	500.00
	2EDUC	COLLEGE AU CINEMA CG29		2EDUC	7443	Subventions Département	500.00
CPG		CPG A REPARTIR	CPG			CPG A REPARTIR	2 700.00
	13COR	Carnets de correspondance		13COR	7411	Subventions minis.educ.nat	1 300.00
	13MS-	Manuels scolaires		13MS-	7411	Subventions minis.educ.nat	700.00
	13REP	Droits de reprographie		13REP	7411	Subventions minis.educ.nat	700.00
CREGLO		CREDITS GLOBALISES	CREGLO			CREDITS GLOBALISES	2 700.00
	0COR	CARNETS CORRESPONDANCE		13COR	7411	Subventions minis.educ.nat	1 000.00
	0MANUEL	MANUELS SCOLAIRES		13REP	7411	Subventions minis.educ.nat	800.00
	13COR	Carnets de correspondance		2DOTF	7443	Subventions Département	200.00
	13REP	Droits de reprographie		ENSGEN		ENSEIGNEMENT GENERAL	700.00
ENSGEN		ENSEIGNEMENT GENERAL				ENSEIGNEMENT GENERAL	1 800.00
	0CDI	POLE CDI		0TAXE	7481	Prod.vers.lib. exon. taxe app.	10 100.00
	0CREDITS	CREDITS ENSEIGNEMENT		2DOTF	7443	Subventions Département	2 000.00
	0TAXE	TAXE APPRENTISSAGE		2GYMN		EQUIPEMENTS SPORTIFS	6 100.00
EPS		EQUIPEMENTS SPORTIFS		EPS		EQUIPEMENTS SPORTIFS	13 200.00
	2GYMN	UTILISATION EQUIPEMENTS SPORTIFS		2DOTF	7443	Subventions Département	13 000.00
FESTI		FESTIVAL	NAUTI			NAUTISME VOILE ET KAYAK	3 400.00
	0FILMS	FESTIVAL FILMS COURTS		0KAYACBMO	7444	Subv. Communes gpt. collectiv.	2 000.00
	0MUSIQUE	CINE CONCERT BRITANNIQUE		0KAYAK	7443	Subventions Département	800.00
	NAUTI	NAUTISME VOILE ET KAYAK		0NALITISEG	7444	Subv. Communes gpt. collectiv.	400.00
				0VOILEBMO	7444	Subv. Communes gpt. collectiv.	200.00
			PROJET			PROJETS CULTURELS ARTISTIQUES ETABLISSEM	8 900.00

ORDONNATEUR : Marie FACCENDA  
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Sylvie SOLA

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

SERVICE GENERAL - AP : Activité pédagogique

Ouvertures de crédits				Prévisions de recettes			
Imputation		Rappel des crédits ouverts au budget initial de l'exercice précédent	Proposition du chef d'établissement	Imputation		Rappel des recettes admises au budget initial de l'exercice précédent	Proposition du chef d'établissement
Domaine	Activité	Libellé	Domaine	Activité	Compte	Libellé	
0KAYACBMO	KAYAK SUBVENTION BMO		0KAYACBMO	7444	7444	Subv. Communes gpt. collectiv.	2 500,00
0VOLLEBMO	PROJET VOILE ET CITOYENNETE BMO	2 700,00	2AUTR	7443	7443	Subventions Département	2 500,00
2AUTR	PROJET NAUTISME	380,00	2DOTF	7443	7443	Subventions Département	3 400,00
NUTRI	AU GOUT DU JOUR	2 660,00	2EDUC	7443	7443	Subventions Département	500,00
0GOUT	ACTIVITE AU GOUT DU JOUR	1 000,00	REPROG			REPROGRAPHIE	3 000,00
PROJET	PROJETS CULTURELS ARTISTIQUES ETABLISSE	1 000,00	2DOTF	7443	7443	Subventions Département	3 000,00
0ATELTHEA	ATELIER THEATRE					TAXE APPRENTISSAGE	1 000,00
0KAYACBMO	KAYAC COLLEGE BMO		0TAXE	7481	7481	Prod.vers.lib. exon. taxe app.	1 000,00
0PROJDANS	PROJET DANSE		900,00	VOYAGE		VOYAGES SCOLAIRES	3 780,00
0PROJETA	PROJET ETABLISSEMENT		2 000,00	0CHADPARI	7067	Contribution participants	1 870,00
2AUTR	PROJET NAUTISME		2 500,00	0CHADPARI	7468	Autres dons et legs	110,00
2EDUC	COLLEGE AU CINEMA CG29		600,00	0CHAMPARI	7067	Contribution participants	1 700,00
REPROG	REPROGRAPHIE		3 000,00	0CHAMPARI	7468	Autres dons et legs	100,00
0COPIEUR	COPIEUR		2 000,00	2DOTF	7443	Subventions Département	524,00
0PAPIERS	PAPIER REPROGRAPHIE		1 000,00				
SORTI	SORTIE JOURNEE	3 500,00					
0PLEUM1	PLEUMEUR SEJOUR 1	1 500,00					
0PLEUM2	PLEUMEUR SEJOUR 2 4E	2 000,00					
TAXE	TAXE APPRENTISSAGE	1 000,00					
0TAXE	TAXE APPRENTISSAGE	1 000,00					
VOYAGE	VOYAGES SCOLAIRES	4 320,00					
0CHADPARI	SEJOUR A PARIS CHAD	2 320,00					
0CHAMPARI	SEJOUR A PARIS CHAM SEME	2 000,00					



ORDONNATEUR : Marie FACCENDA  
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Sylvie SOLA

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

SERVICE SPECIAL - SRH : Restauration et hébergement

Ouvertures de crédits			Prévisions de recettes								
Domaine	Activité	Libellé	Rappel des crédits ouverts au budget initial de l'exercice précédent	Proposition du chef d'établissement	Domaine	Activité	Compte	Libellé	Rappel des recettes admises au budget initial de l'exercice précédent	Proposition du chef d'établissement	
SRH											
		SERVICE DE RESTAURATION	101 089.72	120 450.31	SRH			SERVICE DE RESTAURATION	101 089.72	120 450.31	
	0CINT	Contribution entre services de l'étab.	10 217.94	14 000.00		0COMM	7062	Prod.Restaur.Scol.et héberg	5 131.60	6 578.79	
	0CONTRATS	CONTRATS DIVERS		2 995.99		0FORF	7062	Prod.Restaur.Scol.et héberg	95 958.12	113 771.52	
	0DENR	Achats de denrées	60 148.39	71 667.94							
	0DIVSELF	achat divers self	10 000.00								
	0HUISSIER	FRAIS HUISSIER		250.00							
	0MATERIEL	MATERIEL SRH		2 340.07							
	0PRODUIT	PRODUIT ENTRETIEN		2 000.00							
	0REPARATI	REPARATION		2 900.00							
	2FARPI	CONTRIBUTION REMUNERATION PERSONNEL	20 723.39	24 692.31							
		Total du service	101 089.72	120 450.31				Total du service	101 089.72	120 450.31	
			Crédits votés par le C.A.						Recettes votées par le C.A.		



ORDONNATEUR : Marie FACCENDA  
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Sylvie SOLA

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

SERVICE GENERAL - AP : Activité pédagogique

Ouvertures de crédits		Prévisions de recettes			Proposition du chef d'établissement		
Imputation	Rappel des crédits ouverts au budget initial de l'exercice précédent	Proposition du chef d'établissement	Imputation	Rappel des recettes admises au budget initial de l'exercice précédent			
Domaine	Activité	Libellé	Domaine	Activité	Compte	Libellé	
Total du service		45 560,00	42 504,00	Total du service		34 380,00	42 504,00
		Credits votés par le CA			Recettes votées par le C.A.		

ORDONNATEUR : Marie FACCENDA  
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Sylvie SOLA

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

SERVICE GENERAL - VE : Vie de l'élève

Ouvertures de crédits			Prévisions de recettes			
Imputation			Imputation			
Domaine	Activité	Libellé	Domaine	Activité	Compte	Libellé
AIDES		AIDES A CARACTERE SOCIAL				AIDES A CARACTERE SOCIAL
16FS-		Fonds social lycéen et collégien		16FS-	7411	Subventions minis.éduc.nat
PAIE A		PAIE ASSISTANT EDUCATION				PAIE ASSISTANT EDUCATION
16AED		Assistants d'éducation (rém. et charges)			7411	Subventions minis.éduc.nat
PROJET		PROJETS CULTURELS ARTISTIQUES ETABLISSEM				PROJETS CULTURELS ARTISTIQUES ETABLISSEM
		projets bm			7444	Subv. Communes gpt. collectiv.
		PROJET ETABLISSEMENT			7443	Subventions Département
VE		VIE ELEVE		VE		VIE ELEVE
		projets bm			7444	Subv. Communes gpt. collectiv.
16FS-		Fonds social lycéen et collégien		16FS-	7411	Subventions minis.éduc.nat
ZEDUC-		projet skolin'zen		ZEDUC-	7443	Subventions Département
Total du service			Total du service			
10 850,00			10 850,00			
5 000,00			5 000,00			
5 000,00			5 000,00			
850,00			850,00			
10 850,00			10 850,00			
Crédits votés par le C.A			Recettes votées par le C.A			
137 590,63			137 590,63			
Rappel des crédits ouverts au budget initial de l'exercice précédent			Rappel des recettes admises au budget initial de l'exercice précédent			
5 000,00			5 000,00			
5 000,00			5 000,00			
128 090,63			128 090,63			
128 090,63			128 090,63			
4 500,00			4 500,00			
3 000,00			3 000,00			
1 500,00			1 500,00			
10 850,00			10 850,00			
5 000,00			5 000,00			
5 000,00			5 000,00			
850,00			850,00			
10 850,00			10 850,00			
137 590,63			137 590,63			
Proposition du chef d'établissement			Proposition du chef d'établissement			
5 000,00			5 000,00			
5 000,00			5 000,00			
128 090,63			128 090,63			
128 090,63			128 090,63			
4 500,00			4 500,00			
3 000,00			3 000,00			
1 500,00			1 500,00			
10 850,00			10 850,00			
5 000,00			5 000,00			
5 000,00			5 000,00			
850,00			850,00			
10 850,00			10 850,00			
137 590,63			137 590,63			

ORDONNATEUR : Marie FACCEUDA  
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Sylvie SOLA

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

SERVICE GENERAL - ALO : Administration et logistique

Ouvertures de crédits				Prévisions de recettes					
Imputation		Rappel des crédits ouverts au budget initial de l'exercice précédent		Proposition du chef d'établissement		Rappel des recettes admises au budget initial de l'exercice précédent		Proposition du chef d'établissement	
Domaine	Activité	Libellé		Domaine	Activité	Compte	Libellé		
ADMIN		Administration	10 485,81	CONTRI			CONTRIBUTION ENTRE SERVICES	10 217,94	14 000,00
	0ASSUR	ASSURANCES	1 500,00		0CONTRI	7588	Contrib. Entre services étab.	10 217,94	14 000,00
	0FA	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	6 485,81	CDP			CONVENTION OCCUPATION PRECAIRE	3 000,00	10 000,00
	0IMPOT	TAXES ENLEVEMENT ORDURES MENAGERES	2 500,00		0LOYER	7063	Locations diverses	3 000,00	10 000,00
BATI		BATIMENT ENTRETIEN	15 000,00	FONCTI			DOTATION CG28 FONCTIONNEMENT	67 136,00	73 807,00
	0CONTRATS	CONTRATS DIVERS	11 000,00		2DOTIF	7443	Subventions Département	67 136,00	73 807,00
	0PRODUIT	PRODUIT ENTRETIEN	4 000,00		MATERI		MATERIELS		706,00
ENTRE		ENTRETIEN	8 000,00		2DOTIF	7443	Subventions Département		706,00
	0CONTRATS	CONTRATS DIVERS					MOBILIER		23 576,42
	0ENTRETIE	ENTRETIEN DIVERS	8 000,00		2MOBIR	7443	Subventions Département		15 626,60
	0FOURNITU	FOURNITURES ENTRETIEN			2MOBIVIES	7443	Subventions Département		6 949,82
	0PRODUIT	PRODUIT ENTRETIEN					Opérations spécifiques	4 477,03	4 477,03
	0REPARATI	REPARATION			0NEUT	777	Quote-p.Lsub.lnv.opte.resultat	4 477,03	4 477,03
FRAIS		FRAIS GENERAUX	3 000,00						
	0AFFRANCH	AFFRANCHISSEMENTS							
	0ASSUR	ASSURANCES							
	0AUTRES	AUTRES DEPENSES							
	0COPIEUR	COPIEUR							
	0FA	FOURNITURES ADMINISTRATIVES							
	0FRAISGEN	FRAIS GENERAUX	3 000,00						
	0IMPOT	TAXES ENLEVEMENT ORDURES MENAGERES							
	0RECEPTIO	RECEPTION							
	0TELEINTE	TELEPHONE INTERNET							



# CALCUL DE LA DOTATION DE FONCTIONNEMENT 2023

Collège : Anna Marly Ville : BREST

## - CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉTABLISSEMENT -

	2022	2023	
EFFECTIFS	TOTAL	350	337
	Dont SEGPA	64	63
	Dont division ULIS / Classe relais / UP2A		
SUPERFICIE	Dont internes	15	15
	Bâtie	4 729	4 729
	Non-bâtie	8 759	8 759
Indice Position Sociale pris en compte ou REP	IPS faible		OUI
FONDS DE ROULEMENT inscrit au compte financier 2020	Montant	78 870 €	
FONDS DE ROULEMENT inscrit au compte financier 2021	Nombre de jours de fonctionnement pris en compte (recalculé sur la moyenne des charges de fonctionnement 2018 et 2019)	84	
	Montant	85 865 €	
FONDS DE ROULEMENT inscrit au compte financier 2021	Nombre de jours de fonctionnement	109	
	Nombre de jours de fonctionnement pris en compte (recalculé sur la moyenne des charges de fonctionnement 2018 et 2019)	91	

## - CALCUL DE LA DOTATION THÉORIQUE -

	2022	2023	
DOTATION VIABILISATION	Nouveaux critères modifiés 2023	35 336	54 400
	80% viabilisation 2021 (n-2) majorée de 50%	35 336	54 400
	Sous-total	13 714	11 255
DOTATION ENTRETIEN	Surface bâtie x 2,38 €/m <sup>2</sup>	2 190	1 752
	Surface non bâtie x 0,20 €/m <sup>2</sup>		
	Déduction de la dotation EPI des agents techniques	- 3 200	-
DOTATION EFFECTIFS	Sous-total	12 704	13 007
	Effectifs sauf SEGPA	19 871	16 108
	100 premiers élèves x 88 €/élève + 42 € par élève supplémentaire		
DOTATION DÉPLACEMENTS	SEGPA	8 320	7 245
	Effectifs x 115 €		
	Forfait ULIS/relais/UP2A		
DOTATIONS PARTICULIÈRES	Sous-total	28 191	23 353
	Dotations qui dépend du nombre de divisions et de la zone d'implantation du collège	255	255
	Sous-total	255	255
DEDUCTIONS « REPRISSES DES CONTRATS »	Internat : 6 000 € pour 10 élèves + 108,5 € par élève supplémentaire		5 729
	IPS ou REP : Effectifs x 17 €		
	Dotation télécom 2022	1 200	1 200
T O T A L	Gymnases - 1000 € par gymnase	525	508
	Infirmarie (1,50 € par élève)	600	1 200
	Autres (CHAM.D....)	2 325	8 655
T O T A L	Sous-total	- 220	-
	Prélèvement DAP partie pédagogique	- 1 800	-
	Prélèvement abonnement 150 €/mois THD	- 3 300	-
T O T A L	Prélèvement abonnement et communication téléphone fixe	- 5 320	-
	Sous-total	73 491	99 649

Dotation nette 2022	Dotation théorique 2023	Abattement fonds de roulement	Déduction recette de location 2021	Dotation nette 2023
70 136 €	99 649 €	0 € <sup>1</sup>	- 6 812 €	92 837 €

→ Les montants étant arrondis (aucun chiffre après la virgule), il est possible qu'un décalage existe dans le total.  
1 pas d'abattement

EPLÉ : ANNA MARLY

RNE : 0290010D

EXERCICE : 2022

**FONDS DE ROULEMENT AU DERNIER COMPTE FINANCIER**

	<b>85 864,78 €</b>
--	--------------------

**FONDS DE ROULEMENT MOBILISABLE**

Au 31/12/N-1	
Montant des cautions (165)	0,00 €
Montant des provisions (15,39,49)	-
<b>FDR MOBILISABLE</b>	<b>85 864,78 €</b>

Prise en compte du besoin en fonds de roulement	
Montant des stocks (classe 3)	3 309,12 €
Eventuellement : montant des créances contentieuses non provisionnées	-
	<b>3 309,12 €</b>

--	--

Capacité à prélever à la date du jour = 25 novembre 2022	
MONTANT DES PRELEVEMENTS SUR FDR VALIDES DEPUIS LE DERNIER COMPTE FINANCIER	52 270,77 €
MONTANT DES PRELEVEMENTS SUR FDR PROPOSES	0,00 €
Capacité à prélever	<b>30 284,89 €</b>

Détermination nombre de jours de fonctionnement	
Au compte de résultat soldes débiteurs compte 60 à 65 au dernier compte financier	287 866,76 €
dépenses moyennes journalières dépenses nettes (comptes 60 à 65) / 360	800 €
Nombre de jours de fonctionnement sur FDR réellement mobilisable (FDR mobilisable/dépenses moyennes journalières) NB : Il convient de noter le fonctionnement du collègue en clé scolaire avec le lycée qui porte l'ensemble des charges générales de fonctionnement par convention	36

## ANNEXE : VOLET CULTUREL DU PROJET ETABLISSEMENT

Objectif : le 100% EAC /

**Le 100% EAC est une ambitieuse politique publique menée par la Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle.** Parce que l'éducation aux arts et à la culture œuvre à l'émancipation de chacun, elle est indispensable à la démocratisation culturelle et à l'égalité des chances.

### **Les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle**

Selon les termes de la charte de l'éducation artistique et culturelle, dans toutes les écoles et tous les établissements, l'éducation artistique et culturelle (EAC) repose sur trois piliers :

- **La connaissance** : l'éducation artistique et culturelle permet aux élèves de s'approprier des repères culturels formels, historiques et esthétiques, de porter un jugement construit et étayé en matière d'art, et de développer leur esprit critique.
- **La pratique artistique** : elle permet aux enfants d'accéder aux langages des arts, de prendre confiance en eux, de réaliser concrètement des projets, de développer leur créativité et leur intelligence sensible. Elle est aussi un puissant moyen de mener des projets en commun, de favoriser les relations sociales, d'être à l'écoute des autres et de développer le respect d'autrui.
- **La rencontre avec les œuvres et avec les artistes** : elle vise à faire l'expérience d'œuvres authentiques et de lieux de culture pour mieux se les approprier, à apprendre à partager le sensible, à développer sa curiosité.

Volet culturel du Collège :

**1. Offrir à chaque élève une éducation artistique et culturelle** qui les conduise à maîtriser plusieurs formes et plusieurs langages et connaître notre patrimoine artistique et culturel local grâce aux partenariats de proximité. Il s'agit dans ce premier axe, à l'âge où nos élèves construisent leur personnalité, de découvrir les multiples domaines de la culture (arts audiovisuels, du spectacle vivant, du langage, des sciences,) et de fréquenter les lieux culturels de notre environnement. Les différentes activités proposées permettent à nos élèves de s'impliquer dans le parcours artistique et culturel et de s'approprier véritablement des éléments de notre culture commune, chacun selon sa personnalité et ses goûts mais en enrichissant le plus possible leur palette artistique et culturelle. Nous espérons par là-même, lutter contre les inégalités en mettant en place un parcours culturel pour chaque élève.

L'enjeu, pour nous, grâce aux partenariats de proximité, est donc de leur donner des occasions de fréquenter les richesses patrimoniales locales, de les sensibiliser à plusieurs esthétiques et formes artistiques, de leur faire prendre conscience de leur milieu de vie et de leur permettre de mieux se connaître et de mieux connaître leur environnement proche.

**2. S'ouvrir à l'autre, s'ouvrir au monde par une E.A.C ouverte** sur plusieurs destinations Européennes et qui permette à nos élèves de maîtriser plusieurs E.A.C ouverte sur plusieurs destinations Européennes et qui permette à nos élèves de maîtriser plusieurs formes et plusieurs langages de l'art et de la culture.

Il s'agit dans cet axe de promouvoir une ouverture sur l'extérieur par le biais de séjours linguistiques dans la communauté européenne, de jumelages ou de voyages et sorties pédagogiques et culturel(le)s, autant de projets synonymes de progrès linguistiques, d'enrichissement personnel, d'ouvertures sur l'autre et sur l'ailleurs, essentielles à tout citoyen en devenir. Il s'agit aussi de leur faire découvrir le théâtre et la danse, deux formes d'expression artistique assez méconnues des collégiens mais qui peuvent leur permettre d'exprimer leur sensibilité, qui leur ouvrent en tout cas de nouveaux horizons culturels. Cela consiste encore à les sensibiliser à des formes diverses, de permettre l'utilisation de codes, de langages spécifiques, d'accompagner les progrès dans des domaines de l'art et de la culture, riches, variés et porteurs de sens. Des clubs sont donc proposés sur la pause méridienne pour permettre à des élèves de s'épanouir dans tel ou tel domaine de l'art et de la culture. Notre défi dans cet axe, est donc d'ouvrir l'horizon artistique et culturel de nos élèves, de faire découvrir, d'éduquer à l'art ou à la science.

**3. S'ouvrir à l'autre, et développer une culture citoyenne et responsable** Il s'agit, dans ce troisième axe, de s'inscrire dans l'élaboration d'une culture citoyenne et responsable. Atteindre cet objectif signifie non seulement d'être conscients des enjeux de notre société et de notre monde en matière de justice, d'écologie, de santé mais aussi et surtout d'être acteurs d'actions solidaires, d'être les médiateurs des valeurs éthiques, morales, garantes de nos sociétés de droit et d'être enfin des producteurs de sens. L'esprit des différents projets développés dans cet axe s'inscrit donc dans celui de la valorisation des valeurs de la République et permet d'établir des connexions avec les autres parcours que sont le parcours citoyen et le parcours santé.

7 axes définis dans ADAGE :

- Ouverture culturelle
- Création artistique
- Découverte culturelle
- Faire ensemble
- Pratique culturelle
- Rencontre de lieux et acteurs
- Apprendre